

Le dictionnaire encyclopédique – outil d’enseignement de la langue, de la culture et de la civilisation étrangère

Laura CHIRIAC*

Résumé : Dans cet article on essaie de prouver l’importance du dictionnaire encyclopédique – source et appui efficaces dans le travail d’enseignement de la langue, de la culture et de la civilisation française. Le dictionnaire encyclopédique choisi pour en extraire les exemples nécessaires à soutenir le sujet de l’article c’est *Le petit Larousse illustré*, le plus populaire en France, et pas seulement.

Mots-clés : dictionnaire encyclopédique, langue, culture, civilisation

1. Introduction

De grands débats agitent périodiquement le domaine de la « civilisation », signe de vitalité dans ce secteur de la didactique des langues étrangères. Les problèmes se posent toujours dans les mêmes termes : quels aspects d’une culture étrangère enseigner ? Sur quels critères fonder ces choix ? Quels sens donner à « enseigner » ? Quels documents utiliser comme supports pour les activités de la classe de langue ? À ces interrogations fondamentales, toute méthodologie d’apprentissage des langues étrangères doit apporter des réponses explicites.

On peut partir des contenus, des informations, des valeurs ou des comportements qu’un tel enseignement devrait transmettre. On a opté pour une formulation didactique de la question.

2. Quelques idées essentielles

Pour formuler les propositions pédagogiques qui suivent, on procède à la présentation de quelques aspects du cadre théorique où elles s’encadrent.

* Assistant Lecturer, PhD, Department of Communication and Foreign Languages, Faculty of Communication Sciences, Politehnica University of Timișoara, Romania.

La classe de langue ne possède pas le monopole de la gestion des contacts interculturels parce que beaucoup d'entre eux s'effectuent hors des murs de la classe. La découverte de la propre spécificité culturelle peut se réaliser, aussi bien contrastivement, au cadre de disciplines comme l'enseignement de la langue maternelle et les sciences sociales (dans leurs versions scolaires « nationales » : histoire, géographie, éducation artistique, philosophie, etc.). Ainsi, l'objectif éducatif primordial n'est pas de mieux situer l'apprenant dans sa propre culture, mais de stimuler sa culture sociale.

2.1. Compétences à développer

Les compétences à développer ne sont pas limitées à la compréhension d'informations explicites. On peut solliciter la compétence des apprenants en les entraînant à décrire des réalités étrangères, à les leur faire interpréter sur des bases claires, des complexes culturels différents.

Pour éviter que l'enseignement des langues étrangères ne devienne un instrument de reproduction de clichés nationaux, les apprenants doivent discuter les « représentations » qu'on leur propose ; ils doivent comprendre que les informations qu'une documentation quelconque apporte sont marqués par le « lieu » où elles sont produites : qui les a élaborées et dans quel but ?

2.2. Utiliser des matériaux sériels

Les matériaux culturels qui se prêtent au travail d'élaboration de la part des apprenants ne doivent rien « dire » directement. En outre, ils ne doivent pas présenter le réel dans sa complexité, sinon ils ne seraient pas traitables par des apprenants qui ne maîtrisent pas toutes les références indispensables comme, par exemple, la connaissance de certains mécanismes institutionnels et le passé national. Il est donc nécessaire d'utiliser comme « support » une documentation sérielle comme : l'annuaire téléphonique, les résultats des élections dans la presse, les récits de la vie quotidienne. Ce matériel ne nécessite qu'une compétence langagière pour être décodé et il permet des regroupements et des classifications des réalités culturelles qui deviennent, ainsi, manipulables à l'échelle de la classe.

2.3. L'intervention pédagogique

L'intervention pédagogique fondée sur les réalités culturelles ci-dessus consiste aux étapes suivantes (Debyser 2013) :

- observation du phénomène culturel à partir d'une documentation sérielle (description, classification des idées) et, dans certains cas, tentatives d'interprétation ;
- détermination des conditions de validité des connaissances ainsi élaborées, à l'aide d'un enseignant ;
- réinvestissement sur des documents bruts (témoignages, interviews, etc.) qui deviennent ainsi partiellement lisibles.

3. Le dictionnaire encyclopédique comme objet culturel

La documentation sérielle, élément de base du dispositif méthodologique, peut se rencontrer à l'état naturel, mais elle n'est pas toujours exploitable, soit par ses dimensions, soit à cause de ce qu'elle révèle. Alors, il reste une ressource de secours : le dictionnaire encyclopédique qu'on peut utiliser comme un document sériel. Ce type de dictionnaire présente une concentration de connaissances qui laissent transparaître des jugements de valeurs et des comportements qui tiennent moins à la position du rédacteur, qu'à la société elle-même. Toute entreprise lexicographique se rapporte à des problèmes comme (Grenon-Nyenhuis 2000) :

- Décrire à partir d'une compétence lexicale et culturelle, des points de vue idéologiques, politiques ou moraux qui ne convergent pas. Par exemple, on peut dire que cette biographie du *Petit Larousse illustré* est politiquement neutre :

POMPIDOU (Georges), homme politique français ; il succéda au général de Gaulle à la présidence de la République ; il est à l'origine de la création, à Paris, du Centre national d'art et de culture qui porte son nom.

- Décrire des signes linguistiques ou des notions, c'est-à-dire analyser des éléments minimaux de sens ou énumérer les caractères propres d'un « objet ». Soit l'entrée du dictionnaire :

REQUIN n. m. Poisson sélacien au corps fuselé terminé par un rostre pointu et aux fentes branchiales situées sur le coté du corps. (Les requins sont tous marins, et certains méritent leur réputation de férocité [...]).

Où commence la définition et finit la description ? Pourquoi l'on privilégie le point de vue du naturaliste contre l'opinion commune ?

N'étant considéré comme intangible, le savoir contenu dans un dictionnaire devient matière à observer. C'est pourquoi le dictionnaire peut être considéré comme un document sériel qui présente seulement des caractéristiques principales. On proposera donc ici quelques pistes à explorer : comme réponse à des consignes, chaque groupe d'apprenants recherchera les indices correspondants dans la section du dictionnaire qui lui aura été attribuée. Cette collecte d'indicateurs faite, on ordonnera ceux-ci de manière à mettre en évidence les normes sociales ou les représentations dominantes qu'ils expriment.

4. Comment dire

Les relations langagières, dans un complexe culturel donné, sont gouvernées par des règles sociales plus ou moins apparentes : celles-ci concernent le droit à la parole, les sujets de conversation, les formes utilisées, etc. En classe, on peut essayer à dégager quelques éléments d'ethnologie linguistique du français. Par exemple, un

consigne pour **usages** : *rechercher, dans le dictionnaire, les indications qui définissent la « langue » ou ses « usages » légitimes et ceux qui ne le sont pas.*

EMBRINGUER v. t. Fam. Engager dans une situation qui risque de créer des difficultés.

EMBROICATION n. f. Préparation huileuse légèrement réulsive utilisée pour le massage des muscles. Abrev. (Fam.) *embroc.*

EMBROCHER v. t. **1.** Enfiler une volaille, une pièce de viande sur une broche, pour la faire cuire. **2.** Fam. Transpercer d'une coupe d'épée.

EMBROUILLAMI n. m. Fam. Grande confusion, désordre.

EMBROUILLE n. f. Fam. Action d'embrouiller pour tromper, désordre destinée à tromper ; situation confuse, peu claire.

Compte tenu des multiples pratiques langagières qui coexistent, il faut établir un système de valeurs qui les classe entre les extrémités du bon usage et du mal usage. Dans ce but, on peut demander aux apprenants de relever dans la préface du dictionnaire ou dans la liste des abréviations ou dans les définitions elles-mêmes, des mentions relatives à l'emploi des mots. Par exemple : *familier* (voir l'extrait du dictionnaire ci-dessus), *populaire, commun, parlé, dialectal, littéraire, figuré*. En ce sens, on peut exemplifier par un autre extrait du dictionnaire, concernant les mentions *familier, littéraire* et *figuré* :

LAVER v. t. (lat. *lavare*). Nettoyer avec un liquide, notamment avec de l'eau. *Laver la vaisselle.* – Fam. *Laver la tête à qqn*, le réprimander sévèrement. ◇ Litt. *Laver une injure (dans le sang)* : ◇ Fig. *Se laver les mains (de qqch.)* : décliné toute responsabilité.

On peut dire qu'une culture se définit par ce dont on peut parler et par ce dont on ne doit pas parler. Les sujets de conversation censurés sont multiples (par exemple, demander à quelqu'un le montant de son salaire), de même que sont innombrables les sujets neutres, indispensables aux bonnes manières (par exemple, parler du temps, d'un fait récent). Déceler les mots à manipuler avec précaution donne une première idée des sujets inconvenants. En ce sens, on peut proposer aux apprenants un consigne pour **bonnes manières** : *repérer des verbes (ou des noms) relatifs au comportement humain et dont la définition fait intervenir un jugement de valeur négatif.*

MARMONNEMENT n. m. Action de marmonner ; bruit fait en marmonnant.

MARMONNER v. i. (onomat.). Murmurer entre ses dents, d'une manière confuse et, souvent, avec hostilité. ◇ v. t. Dire en murmurant entre ses dents. *Marmonner des injures.*

Dans le dictionnaire encyclopédique on peut trouver, aussi, certaines définitions de verbes qui se rapportent au comportement humain (gestes, attitudes, positions, réactions, etc.), traduisant des jugements qui dessinent un portrait : celui de la non distinction. Les plus représentatifs concernent les « infirmités humaines » des traités de politesse : cracher, se moucher, bâiller, éternuer.

Ce type d'activités suppose de la patience : il ne faut pas procéder à ces recherches en une seule fois et trop méthodiquement. C'est mieux les concevoir comme une activité transversale, de longue durée, en parcourant le dictionnaire d'une manière systématique, jusqu'au moment où l'on estime la quantité d'indices suffisante.

5. Comment voir

Quand le but de l'action est de tirer parti du dictionnaire encyclopédique, on se trouve en terrain plus sûr : les informations données dans ce cadre ne nécessitent qu'une compétence de lecture. Mais pour mettre en évidence les choix qui ont été opérés dans la description de tel objet du monde, des interventions de la part de l'enseignant sont nécessaires puisque ceux-ci ne sont pas repérables, dans la définition proposée, à de simples indices linguistiques. Prenons, par exemple, un consigne pour **actuelles** : *recenser les noms des personnages français (ou étrangers) contemporains (disparition récente : 20-30 ans ; encore vivants : pas de date de décès).*

CHIOGIA, v. d'Italie (Vénétie) ; 54 000 h.

CHIPPENDALE (Thomas), ébéniste britannique (Otley, Yorkshire, 1718 - Londres 1779). Il publia en 1754 un recueil de modèles qui combine avec fantaisie les styles rocaille, « gothique », « chinois », etc.

CHIQUITOS, Indiens de Bolivie et du Brésil.

CHIRAC (Jacques), homme politique français (Paris 1932), président de R.P.R. depuis 1976, maire de Paris depuis 1977, Premier ministre de 1974 à 1976 et de 1986 à 1988 (période dite de « cohabitation »).

CHIRÁZ, v. de l'Iran, dans le Zagros ; 426 000 h. Monuments du XVIII^e s. Jardins célèbres. Tapis.

CHIRICO, (Giorgio de) → *De Chirico*.

CHIRON, *Myth. gr.* Centaure éducateur d'Achille.

À base de l'extrait du dictionnaire ci-dessus concernant le monde contemporain, on peut identifier des notices relatives à des personnages encore vivants ou récemment disparus pour créer une « géographie des gens qui comptent ». Cette représentation peut être confrontée à la popularité dont eux et d'autres jouissent à travers les médias, ce qui permettra de faire la différence entre les « célébrités » du moment et les grandes figures de l'histoire.

6. Conclusion

Les quelques suggestions ci-dessus présentes concernant l'utilisation du dictionnaire encyclopédique comme moyen d'enseignement de la langue, la culture et la civilisation étrangère conduisent à la conclusion que, à l'aide du dictionnaire, on peut évaluer quantitativement et qualitativement la part essentielle de chaque domaine

(cinéma, arts plastiques, littérature, musique, politique, réalités sociales, etc.). Aussi, à partir d'une édition récente d'un dictionnaire encyclopédique, les apprenants ont la possibilité de recenser les personnalités de leur pays qui ont, à présent, une audience internationale et d'entrevoir aussi une image sur leur vie culturelle. Une autre conclusion est que l'intervention de l'enseignant s'impose avec certitude parce que ces ouvrages de référence qui donnent des informations sur les mots et contiennent des développements scientifiques ou historiques sur les choses, les personnes, etc., ne répondent pas à des critères claires dans leur partie la plus culturelle.

Références bibliographiques

1. Debyser, F., *L'enseignement de la civilisation dans une perspective interculturelle*, <http://annecharlottechaput.files.wordpress.com>, 2013.
2. Grenon-Nyenhuis, C., 'The Dictionary as a Cultural Institution', in *Intercultural Communication Studies*, nr. 1, X, 2000.
3. Ory, P., 'L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement', in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, N° 16, octobre décembre, 1987.

Sources des exemples

1. ***, *Nouveau petit Larousse*, Paris: Librairie Larousse, 1969.
2. ***, *Le petit Larousse illustré*, Paris: Larousse, 1993.
3. ***, *Le petit Larousse grand format*, Paris: Larousse, 1997.
4. ***, *Dictionnaire de la langue française*, Paris: Hachette, 1992.
5. ***, *Dictionnaire-encyclopédie de la langue française*, Paris: Hachette, 1990.
6. ***, *L'encyclo*, Paris: Bordas S. A., 1990.
7. ***, *Le petit Littré*, Paris: Librairie Générale Française, 1990.
8. ***, *Le Robert. Dictionnaire de langue française*, Paris: Dictionnaires Le Robert, 1992.
9. ***, *Le dictionnaire multifonctions*, <http://dictionnaire.tv5.org>, 2013.